LUBRITECH
Special Application Lubricants

LUBRICANTS. TECHNOLOGY. PEOPLE. FUCHS

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications.

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: CASSIDA CHAIN OIL 1500 SPRAY

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Huile lubrifiante
Usages déconseillés: Pas d'utilisations déconseillées identifiées.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / Fournisseur	FUCHS LUBRITECH GmbH Werner-Heisenberg-Straße 1 67661 Kaiserslautern/Germany	US Distributor Fuchs Lubricants Co. 17050 Lathrop Avenue Harvey, IL 60426
Téléphone:	+49 (0) 6301 3206-0	(708) 333-8900
Télécopie ::	+49 (0) 6301 3206-940	(800) 255-3924 24 hrs Emergency

Personne à contacter:	FUCHS LUBRITECH GmbH - Product Safety Management
Téléphone:	+49 (0) 6301 3206-0
Télécopie ::	+49 (0) 6301 3206-940
E-mail:	reach@fuchs-lubritech.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence: +49 (0) 6301 3206-0

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit a été classé comme dangereux et étiqueté aux termes du Règlement (CE) no. 1272/2008 (CLP).

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Dangers Physiques

Aérosol inflammable	Catégorie 1	H222: Aérosol extrêmement inflammable. H229: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Dangers pour L'environnement

Risques chroniques pour l'environnement aquatique	Catégorie 3	H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Résumé des dangers

Dangers Physiques: Aerosol flammable

2.2 Éléments d'Étiquetage

Mentions d'Avertissement: Danger

Déclaration(s) de risque:
H222: Aérosol extrêmement inflammable.
H229: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de Prudence

Informations générales: P102: Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:
P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211: Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251: Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

Stockage: P410+P412: Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Evacuation: P501: Éliminer le contenu/récipient dans une installation de traitement et d'élimination appropriée, conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

2.3 Autres dangers: Sous conditions d'utilisation habituelle des huiles minerales et leurs composants ainsi que des produits chimiques et en respectant les remarques de stockage et de manipulation (al. 7) ainsi que les remarques sur des mesures individuelles de prévention (al.8) aucun danger particulier n'est connu. Ne pas laisser parvenir le produit dans l'environnement, demanière incontrôlée.

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Informations générales: Mélange actif avec propane/butane comme propulseur dans bombes.

Désignation chimique	Identificateur	Concentration *	N° d'enregistrement REACH	Notes
hydrocarbure , faible viscosité	EC: 923-037-2	2,50 - <5,00%	01-2119471991-29	

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.
PBT : substance persistante, bioaccumulable et toxique.
vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable.

Classification

Désignation chimique	Identificateur	Classification	
hydrocarbure , faible viscosité	EC: 923-037-2	CLP:	Flam. Liq. 3;H226, Asp. Tox. 1;H304, Aquatic Chronic 2;H411

CLP: Règlement n° 1272/2008

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer auchapitre 16.

SECTION 4 : Premiers secours

Généralités: Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

4.1 Description des premiers secours

Inhalation: Arrivée d'air frais, en cas malaise, veuillez consulter un médecin.

Contact oculaire: Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières.

Contact avec la Peau: Laver au savon et à l'eau.

Ingestion: Rincer soigneusement la bouche.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés: Vertiges Gels

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Consulter un médecin en cas de symptômes.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Dangers d'Incendie Généraux: Garder au frais les récipients exposés à l'incendie à l'aide d'un jet d'eau. Lutter contre l'incendie depuis un endroit protégé. Éloigner les récipients de l'incendie si cela n'entraîne pas de risque.

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de la mousse résistant à l'alcool ou de l'eau pulverisée contenant du tensioactif.

Moyens d'extinction inappropriés: Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: Danger d'éclater pour boîtes d'aérosol.

5.3 Conseils aux pompiers

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Éloigner le récipient de la zone de l'incendie, si cela peut être fait sans risque. Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pasl'envoyer dans les canalisations
Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:	Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:	Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Rester en amont du vent. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
6.2 Précautions pour la Protection de l'Environnement:	Éviter le rejet dans l'environnement. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.
6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Le produit répandu est raclé et aspiré avec une matière absorbante. Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque. Eliminer le matériel rassemblé conformément aux réglementationslocales.
6.4 Référence à d'autres sections:	Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8. Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre,consulter le chapitre 7 Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter lechapitre 13 ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque.

SECTION 7 : Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer. Respecter les règles générales sur le travail avec des huiles minérales et des produits chimiques. Éviter tout contact avec des flammes ou des sources de chaleur, éviter de placer à la lumière du jour Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.
7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:	Récipient sous pression : à protéger contre la lumière directe et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Respecter les réglementations nationales concernant le traitement des eaux pollueés avec des matières dangereuses (Réglementation au sujet des produits dangereux). Respecter les directives générales CEE pour les solvantsflammables. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s): non applicable

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Désignation chimique	type	Valeurs Limites d'Exposition	Source
butane	VME	800 ppm 1.900 mg/m3	La France. INRS, Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques (01 2008)

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés: Assurer une ventilation efficace. Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales: Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en coopération avec le fournisseur de l'équipement de protection. Respecter les mesures de sécurité habituelles pendant lamanipulation des produits pétroliers ou que chimiques.

Protection des yeux/du visage: Lunettes de protection (EN 166) recommandées pour letransvasement.

Protection de la peau

Protection des Mains: Matière: Caoutchouc nitrile-butyle (NBR).
Temps de perméation min.: >= 480 mn
Épaisseur du matériau recommandée: >= 0,38 mm

éviter un contact long et répété avec la peau. Suivre les recommandations du fournisseur pour le choix des gants adéquats. Protection préventive de la peau par un onguent. Gants de protection. Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricantdes gants de protection et à respecter.

Autres: Ne pas porter de chiffons souillés par le produit dans lespoches du pantalon. Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire: Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. Assurer une ventilation efficace. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Filtre AX/P2.

Dangers thermiques: Non connu.

Mesures d'hygiène:	Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que lavage après manipulation de la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement la tenue de travail pour éliminer les contaminants. Mettre au rebut les chaussures qui ne peuvent pas être lavées.
Contrôles environnementaux:	Aucune information disponible.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	
État:	Aérosols
Forme:	Aérosols
Couleur:	Incolore
Odeur:	légère
Seuil olfactif:	Non applicable aux mélanges.
pH:	non applicable
Point de congélation:	-15 °C
Point d'ébullition:	Valeur sans importance pour la classification.
Point d'éclair:	< -60 °C (DIN EN ISO 2719)
Taux d'évaporation:	Non applicable aux mélanges.
Inflammabilité (solide, gaz):	Valeur sans importance pour la classification.
Limite supérieure d'inflammabilité (%)–:	Non applicable aux mélanges.
Limite inférieure d'inflammabilité (%)–:	Non applicable aux mélanges.
Pression de vapeur:	Non applicable aux mélanges.
Tension de vapeur (air = 1):	Non applicable aux mélanges.
Densité:	0,86 g/cm3 (15 °C) (DIN 51757)
Solubilités	
Solubilité dans l'eau:	Ce produit est insoluble dans l'eau.
Solubilité (autre):	Aucune information disponible.
Coefficient de partition (n-octanol/eau):	Non applicable aux mélanges.
Température d'auto-inflammabilité:	Valeur sans importance pour la classification.
Température de décomposition:	Valeur sans importance pour la classification.
Viscosité, cinématique:	1.500 mm2/s (40 °C, DIN 51562)
Propriétés explosives:	Valeur sans importance pour la classification.
Propriétés comburantes:	Valeur sans importance pour la classification.

9.2 AUTRES INFORMATIONS

Température minimale d'ignition:	356 °C (DIN 51794)

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité:	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
10.2 Stabilité Chimique:	Stable dans les conditions normales d'utilisation.

10.3 Possibilité de Réactions Dangereuses: Stable dans les conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à Éviter: Stable dans les conditions normales d'utilisation.

10.5 Matières Incompatibles: Comburants forts. Acides forts. Bases fortes.

10.6 Produits de Décomposition Dangereux: La décomposition thermique ou la combustion peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Ingestion
Produit: Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

Contact avec la peau
Produit: Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

Inhalation
Produit: Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

Corrosion ou Irritation de la Peau:
Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Blessure ou Irritation Grave des Yeux:
Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée:
Produit: Sensibilisateur de la peau: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisateur des voies respiratoires: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité des Cellules Germinales
Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité
Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction
Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique
Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées
Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Risque d'Aspiration
Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres Effets Néfastes: Aucune information disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë
Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité chroniqueProduit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.

12.2 Persistance et Dégradabilité

Biodégradation
Produit: Non applicable aux mélanges.

12.3 Potentiel de Bioaccumulation
Produit: Non applicable aux mélanges.

12.4 Mobilité dans le Sol:
Produit: Non applicable aux mélanges.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB: Le produit ne contient aucune substance correspondant aux critères PBT/vPvB.

12.6 Autres Effets Néfastes: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Informations générales: Éliminer les rejets et les déchets conformément aux réglementations établies par les autorités locales.

Méthodes d'élimination: Le rejet, le traitement et l'élimination peuvent être soumis à des lois nationales, régionales ou locales.

Codes européens de déchets

16 05 04*: Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

ADR/RID

14.1 Numéro ONU:	UN 1950
14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies:	AÉROSOLS
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport	
Classe:	2
Étiquettes:	2.1
N° de danger (ADR):	–
Code de restriction en tunnel:	(D)
14.4 Groupe d'Emballage:	–
14.5 Dangers pour l'environnement:	–
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	–

ADN

14.1 Numéro ONU:	UN 1950
14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies:	AÉROSOLS
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport	
Classe:	2
Étiquettes:	2.1
14.3 Groupe d'Emballage:	–
14.5 Dangers pour l'environnement:	–
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	–

Nom du produit: CASSIDA CHAIN OIL 1500 SPRAY

IMDG

14.1 Numéro ONU:	UN 1950
14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies:	AEROSOLS
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport	
Classe:	2.1
Étiquettes:	2.1
N° d'urgence:	F-D, S-U
14.3 Groupe d'Emballage:	–
14.5 Dangers pour l'environnement:	–
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	–

IATA

14.1 Numéro ONU:	UN 1950
14.2 Nom de transport complet:	Aerosols, flammable
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport:	
Classe:	2.1
Étiquettes:	2.1
14.4 Groupe d'Emballage:	–
14.5 Dangers pour l'environnement:	–
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	–

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: non applicable.

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Règlements UE

Règlement (CE) nº 2037/2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone: aucune

Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants: aucune

Réglementations nationales

INRS, Maladies professionnelles, Tableau des maladies professionnelles classé: A
34

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

SECTION 16 : Autres informations

Informations de révision: Les modifications sont repérées sur le côté par un double trait.

Nom du produit: CASSIDA CHAIN OIL 1500 SPRAY

Texte des mentions H dans les sections 2 et 3

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

AUTRES INFORMATIONS: La classification correspond au actuelle regulamento EU 1272/2008 (CLP), mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

Date de Révision: 31.08.2016

Avis de non-responsabilité: Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur nos connaissances et expériences actuelles et sont données au mieux de notre connaissance et en toute bonne foi. Elles décrivent, pour le produit concerné, les exigences de sécurité concernant la manutention, le transport et l'élimination. Les données ne peuvent être considérées comme des spécifications techniques du produit. Ni les propriétés du produit, ni l'adéquation du produit pour toute application technique spécifique ne peuvent être déduites des données contenues dans cette fiche de données de sécurité. Les modifications sur le présent document ne sont pas autorisées. Les données ne sont pas transférables à d'autres produits. Dans le cas où le produit est mélangé ou mis en œuvre avec d'autres produits, les données contenues dans cette fiche de données de sécurité ne sont pas nécessairement valables pour la matière ainsi produite.
Il est de la responsabilité du destinataire du produit de respecter les lois et réglementations nationales et locales. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir des fiches de données de sécurité actualisées.

Ce document a été émis électroniquement et n'a pas de signature.